



Transplantation d'organes solides

Ce document s'adresse aux patients greffés d'organes solides et suivis au CHUM. Afin de répondre à vos questions, les services d'infectiologie, de greffe rénale, de greffe hépatique et de greffe pulmonaire ont produit le document suivant à titre informatif.

Suis-je à risque de complications reliées à la COVID-19?

Selon les données actuellement disponibles, les personnes les plus à risque de développer des complications reliées à la COVID-19 sont :

- Les personnes âgées (plus de 70 ans et, surtout, celles de plus de 80 ans)
- Les personnes atteintes de maladies chroniques (maladie pulmonaire obstructive chronique, hypertension artérielle, diabète, cancer, etc.)

Bien que les données soient peu nombreuses à l'heure actuelle, **il n'y a pas d'évidence claire que l'immunosuppression** (prednisone, imuran, cellcept, prograf, etc.) **augmente le risque d'infection** au nouveau coronavirus ou le risque de complications reliées à la COVID-19. Toutefois, il convient d'**être prudent** puisqu'il s'agit d'une nouvelle maladie et que nous avons encore très peu d'information.

Que dois-je faire si j'ai des symptômes compatibles avec une infection par le nouveau coronavirus?

Si vous avez des symptômes compatibles avec la COVID-19, contactez votre infirmière ou votre infirmier de suivi systématique en greffe au CHUM. Nous vous donnerons alors les instructions pour pouvoir passer le test diagnostique pour la COVID-19. Pour l'instant, les patients sont dirigés vers les cliniques dédiées à la COVID-19, mais les choses pourraient éventuellement changer.

Il est également important de vous mettre en quarantaine jusqu'à l'obtention du résultat de test de la COVID-19. Vous devrez également porter un masque si vous vous présentez à l'hôpital pour ces symptômes afin de protéger les autres patients et le personnel soignant.

Si vous avez des symptômes compatibles avec la COVID-19 et que votre situation se détériore (difficulté à respirer), vous devez vous présenter à l'hôpital le plus proche de votre domicile. Il sera alors important d'aviser la personne au triage et l'équipe soignante que vous avez des symptômes compatibles avec la COVID-19 et que vous êtes greffé.

Que puis-je faire pour me protéger contre la COVID-19?

Voici les deux grands principes pour réduire le risque de transmission de la COVID-19 :

1. Mesures d'hygiène de base :

- Se laver les mains fréquemment avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes;
- Si un lavabo n'est pas accessible, se laver les mains à l'aide d'une solution hydroalcoolique pour les mains à 70 % d'alcool;
- Éviter de se toucher les yeux, la bouche et le nez;
- Tousser dans votre coude et disposer immédiatement des papiers mouchoirs souillés dans la poubelle.

2. La distanciation sociale :

- Éviter tout contact avec les gens qui présentent des symptômes reliés à la COVID-19;
- Éviter tout contact avec des personnes qui reviennent de voyage à l'extérieur du pays depuis moins de 14 jours, et ce, même s'ils n'ont aucun symptôme;
- Rester à la maison le plus possible et limiter les sorties à l'extérieur de la maison au strict nécessaire;
- Travailler de la maison;
- Si cela n'est pas possible et que votre travail implique un contact significatif avec le public (service à la clientèle, transport en commun, service scolaire et de la petite enfance, soins de santé, etc.), il est recommandé d'obtenir un retrait préventif pour une durée indéterminée. Votre équipe de greffe vous fournira une lettre justifiant votre retrait préventif.
- Maintenir une distance d'au moins 2 mètres entre les individus (longueur d'une grande table à manger);
- Éviter toute réunion de famille ou rassemblement de personnes (restaurants, spectacles, salles de cinéma, etc.);
- Respecter la quarantaine de 14 jours recommandée par le gouvernement du Québec si vous ou un de vos proches revenez d'un voyage à l'extérieur du pays;
- Annuler ou reporter à une date ultérieure tout voyage non essentiel à l'extérieur du pays (professionnel ou personnel);
- Annuler toute croisière;
- Rester informé, puisque la situation évolue rapidement.

Dois-je porter un masque lorsque je sors de la maison pour me protéger contre la COVID-19?

La réponse à cette question est incertaine. Le masque chirurgical standard pourrait conférer une certaine protection contre la COVID-19 et diminuer les chances que vous touchiez à votre nez ou à votre bouche.

Devrais-je cesser mes anti-rejets afin de diminuer le risque d'attraper la COVID-19 ou de développer des complications reliées à la COVID-19?

La réponse à cette question est **NON**. Il n'y a pas d'évidence actuellement que les anti-rejets augmentent le risque d'attraper la COVID-19 ou de développer des complications reliées à cette infection.

Si vous arrêtez vos anti-rejets, vous vous exposez à un risque élevé de rejet de votre greffon. Un rejet mettrait à risque la survie de votre greffon et vous exposerait aussi à des doses encore plus fortes de médicaments anti-rejets.

Il est donc **ESSENTIEL** de continuer vos médicaments immunosuppresseurs, même dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Aussi, **assurez-vous d'avoir au moins deux semaines de médicaments d'avance**. Demandez à un de vos proches d'aller à la pharmacie à votre place ou faites livrer vos médicaments à la maison.

Dois-je venir à mes rendez-vous de suivi pour la greffe?

Actuellement, la nécessité de chacun des rendez-vous à la clinique de greffe est évaluée par votre médecin. Si le médecin juge que votre rendez-vous peut être remis à une date ultérieure, cela sera fait et vous en serez avisé. Si vous êtes un greffé récent ou que votre condition médicale nécessite un suivi rapproché, votre rendez-vous à la clinique de greffe du CHUM sera maintenu par votre médecin. Si c'est le cas, nous vous encourageons à vous laver les mains et à porter un masque chirurgical afin de vous protéger. Nous vous encourageons également à éviter les transports en commun.

Il est également possible que votre médecin et/ou votre infirmière de suivi systématique communiquent avec vous par téléphone ou en mode téléconsultation (la procédure vous sera alors acheminée) afin de minimiser les visites à l'hôpital. La situation sera évaluée pour chaque patient.

Dois-je aller faire mes prises de sang quand même?

La nécessité des prises de sang pour chaque patient sera évaluée par votre médecin et, si les prises de sang peuvent être reportées à plus tard, vous serez contacté.

Si les prises de sang sont absolument nécessaires et que vous devez vous présenter à un centre de prélèvement (au CHUM ou ailleurs), vous devrez alors prendre un rendez-vous. Nous vous encourageons à vous laver les mains et à porter un masque chirurgical afin de vous protéger.

Où puis-je trouver davantage d'information sur la COVID-19?

Pour davantage d'informations sur la COVID-19, nous vous invitons à visiter les sites suivants :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-coronavirus-covid-19.html>

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

https://www.cst-transplant.ca/COVID-19_Information.html

L'équipe de transplantation du CHUM



Mars 2020